



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 129989

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur les processus de gestion des prélèvements sociaux mis en recouvrement par les organismes de base. Le rapport de la Cour des comptes sur la certification des comptes du régime général de sécurité sociale précise que : « Des insuffisances affectent le contrôle interne relatif au principaux processus de gestion des prélèvements sociaux mis en recouvrement par les organismes de base de l'activité de recouvrement. ». Il lui demande quelles sont les dispositions que le Gouvernement compte mettre en place pour remédier à ces insuffisances.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129989

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1950

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)